



Conseil économique et social

Distr. générale
10 septembre 2015
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Demande de statut d'observateur auprès du Conseil économique et social présentée par une organisation intergouvernementale

Lettre datée du 9 février 2015, adressée au Président du Conseil économique et sociale par le Directeur général du Réseau international sur le bambou et le rotin

Créé en 1997, le Réseau international sur le bambou et le rotin est une organisation internationale intergouvernementale issue de l'Accord instituant le réseau international sur le bambou et le rotin¹. L'organisation, dont le siège mondial est établi au 8 Fu Tong Dong Da Jie, à Beijing (Chine), possède des antennes régionales en Équateur, en Éthiopie, au Ghana et en Inde.

Initialement constitué d'un petit groupe de pays producteurs de bambou, le Réseau international rassemble aujourd'hui 40 États membres d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique. L'organisation est dirigée par un conseil, au sein duquel siègent tous les membres, qui se réunit tous les deux ans. La session 2015-2016 du Conseil est coprésidée par la Jamaïque et le Ghana.

Le Conseil d'administration de l'organisation est actuellement coprésidé par l'ancien Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Maharaj Muthoo, et par un professeur d'université chinois, Jiang Zehui. Il comprend également de hauts représentants originaires de Chine, d'Éthiopie et d'Indonésie ainsi que l'ancien Directeur général du Forum des Nations Unies sur les forêts, l'ancien Directeur de la Fondation Syngenta pour une agriculture durable, ainsi qu'un ancien haut fonctionnaire de la Direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne. Le Directeur général de l'organisation, Hans Friederich, est membre de droit du Conseil d'administration. Ce dernier se réunit une fois par an. Le Réseau organise par ailleurs des rencontres bilatérales tout au long de l'année.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2673, I-47531.



L'organisation a pour mission d'améliorer les conditions de production et de promouvoir l'utilisation du bambou et du rotin, grâce à l'établissement d'une base de ressources durables. Elle est le principal centre de documentation au monde pour ce qui concerne le développement du secteur du bambou et du rotin, et représente un moteur important de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud en Afrique, en Asie, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'expérience acquise au cours des 17 dernières années a permis de comprendre et d'expliquer les méthodes de production, de transformation et de commercialisation du bambou et du rotin, qui offrent une solution alternative, à la fois durable d'un point de vue environnemental et intéressante d'un point de vue économique, pour toute une série de produits, les pâtes et papiers, les textiles, le carburant, les matériaux de construction et le mobilier.

Pour la période 2015-2030, l'organisation a imaginé une nouvelle stratégie s'appuyant sur les nouveaux objectifs de développement durable, lesquels constitueront le cadre global du programme de développement pour l'après-2015. Bien que les discussions qui entourent l'examen de ces objectifs ne soient pas encore terminées, il apparaît d'ores et déjà que le bambou et le rotin pourraient jouer un rôle important dans la réalisation d'un bon nombre d'entre eux, ainsi qu'il est expliqué dans les documents joints à la présente².

Arguant de sa qualité d'organisation internationale intergouvernementale regroupant 40 États membres et faisant valoir qu'elle contribue directement, tout comme ses membres, à plusieurs objectifs de développement durable, l'organisation souhaite obtenir le statut d'observateur auprès du Conseil économique et social.

Le Réseau international jouit déjà du statut d'observateur pour ce qui concerne la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Il possède ce même statut auprès du Forum des Nations Unies sur les forêts et participe aux travaux de la Commission des forêts de la FAO. L'organisation a conclu un accord de partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et a été invitée à prendre part, en 2016, à la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

Nous joignons à la présente lettre copie de notre accord d'établissement, l'instrument d'enregistrement de l'Accord instituant le réseau international sur le bambou et le rotin, ainsi que des précisions concernant l'intérêt du bambou et du rotin dans la réalisation des objectifs de développement durable.

L'organisation attend avec impatience que lui soient communiquées les instructions à suivre concernant les démarches qu'il lui faudra ensuite accomplir pour obtenir le statut demandé.

Le Directeur général
(Signé) Hans Friederich

² Les documents joints à la présente sont conservés au Secrétariat, où ils peuvent être consultés.